



CSAL 11 et 20 décembre 2023

Compte-rendu

CONTROLE FISCAL :

A titre liminaire, FO a dénoncé l'absence totale de concertation en amont de la présentation du projet initial. Depuis, celui-ci n'a été amendé qu'à la marge.

Sur le fond de la "réforme" présentée ce jour dans le cadre du CSAL FO a dénoncé un projet qui repose largement sur la création de quatre services indistincts, sans périmètre géographique propre. La dé-territorialisation de l'exercice des missions n'a fait l'objet d'aucun débat, pas plus avec l'encadrement qu'avec les représentants des personnels. FO a pointé cette démarche qui coupe les services du terrain fiscal et des SIE.

Ainsi, à terme la direction peut parfaitement imaginer fusionner ces services dans une nouvelle usine à laminer les emplois, les compétences... et les fonctionnaires.

L'installation dans la Mini-CAE va se faire environ deux mois avant la création administrative des nouveaux services qui coïncidera avec le mouvement général. On devrait donc assister à un double jeu de chaises musicales, déménagement puis restructurations/mutations. Le tout dans des surfaces divisées par 3 et avec de nouveaux services arrivants. Le mouvement local sera lui connu au plus tard le 30 juin nous dit-on.

La direction, pour éviter tout débat de fond sur la nature de son projet a choisi de lancer la séance sur le sujet RH. La confusion qui s'en est suivie sur ce thème n'est que la suite directe de l'inconséquence du projet proposé.

L'ensemble des organisations syndicales s'est prononcé contre ce projet ce qui a forcé la DRFiP à procéder à une **seconde convocation**.

Lors de celle-ci, non seulement la direction a refusé de fournir un projet modifié, ce qui constitue pourtant une obligation réglementaire, mais elle n'a même pas fourni les éclairages RH demandés au sujet des affectations dans les nouveaux services.

En conséquence, FO-DGFIP Rhône, a immédiatement quitté les lieux sans siéger, tirant ainsi le constat de l'impossible dialogue sur le fond.

L'inquiétude est grande en amont de la mise en place de cette réforme. Elle conjugue amateurisme et autoritarisme. Sa mise en place va quasi coïncider avec l'entrée dans un bâtiment gravement sous-dimensionné.

Sur ce sujet, **FO-Fonctionnaires continue à peser pour que des surfaces nouvelles soient trouvées dans le quartier.** Elles ne manquent pas à l'heure où se dessine un « crach » de l'immobilier d'entreprise.

Ont également été évoqués les sujets suivants :

- VINATIER : le DRFiP revient sur sa décision de fermeture. Si FO se félicite du principe, il considère que la délocalisation à Bron Rebufer éloigne le service de son public. FO revendique toujours le rétablissement d'un poste comptable de plein exercice en lieu et place de cette « antenne ».

-Prime GMBI : certains postes comptables n'ont pas été intégrés dans l'octroi de la prime, la direction refuse de porter la demande à la DGFIP car les conditions d'obtention de la prime sont strictement cadrées par la DG.

L'exception est faite pour les agents du SIP de Saint-Genis Laval qui est logiquement intégré dans le cadrage prime.

FO avait déjà précédemment évoqué la situation des EDR. Réponse : « ils ont déjà un régime indemnitaire spécifique ». Une réponse scandaleuse.

-Ponts naturels : les sites fermeront le jeudi 10 mai 2024, sauf pour le Centre de contact qui ne répond pas seulement aux appels pour le RHÔNE.

Toutefois, il ne restera ouvert que sur la base du volontariat. Comme la direction ne veut pas faire de distortions, il n'y aura pas de désignation d'office si aucun agent se porte volontaire et le directeur a indiqué qu'il prendrait la responsabilité de la fermeture.

Cette position directionnelle a été obtenue suite aux interventions répétées de FO-DGFIP 69. Tous les sites seront fermés le vendredi 16 août 2024.

Bron : la Direction a confirmé la remise des clefs des locaux de Bron au 31/01/2024. La Banque d'accueil sera alors reconstruite.

La réinstallation du SIP Est Lyonnais, en priorité, du SIE Est Lyonnais et du SGC Bron devraient avoir lieu vers mi-février. Le PCE 2 réintégrerait le site début mars; quant à l'antenne du Vinatier, elle s'installera à Rebufer au plus tard fin juin.

Par ailleurs, lors de la réunion de la « Formation spécialisée » Hygiène et sécurité du 13/12, le directeur est revenu sur les soucis du site de Vénissieux. Il envisage une délocalisation à Bron si la ville de **Vénissieux** ne répond pas aux attentes de notre administration.

FO était alors revenu également sur les nombreux problèmes immobiliers et techniques à **Caluire**.